

COMMUNIQUE DE PRESSE

FO se refuse à saisir la direction de Vale Inco Nouvelle-Calédonie de ses préoccupations en matière de sécurité et d'environnement.

Vale Inco Nouvelle-Calédonie a pris connaissance par la presse des déclarations faites publiquement par le syndicat FO.

La société ne dispose cependant d'aucun élément factuel lui permettant d'apprécier les allégations mettant en cause sa gestion environnementale et sécuritaire de l'usine du Grand Sud.

Bien qu'intéressé au premier chef par les prétendus dysfonctionnements évoqués par les représentants de FO concernant son usine, l'industriel du Sud n'a toujours pas été rendu destinataire d'un quelconque rapport et se heurte, depuis le début, aux refus de ce syndicat d'en discuter avec lui.

Vale Inco Nouvelle-Calédonie ne peut donc pas se prononcer sur le bien fondé des faits dont il est fait état.

L'entreprise regrette que des thématiques dont elle fait sa priorité, tels que l'environnement, la sécurité et l'hygiène de ses salariés, soient ainsi débattues sans qu'elle ait été à aucun moment associée.

La mise en service progressive de l'usine du Grand Sud se fait dans le strict respect des exigences imposées par son arrêté d'exploitation ICPE et des normes Seveso 2 qui lui sont applicables, sous le contrôle des autorités compétentes qui disposent des moyens de contrôle prévus par la réglementation.

L'entreprise se déclare toujours prête à écouter et à mettre en œuvre les propositions d'amélioration qui peuvent lui être faites.

A Nouméa, le 10 septembre 2009
A : 15h30

Contact Presse : Laurence KUNTZ
Tél : 23 50.50 Fax : 23.50.75
Email : valeincoNc_communication@valeinco.com